

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS

D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>E</sup> CLASSE – SESSION 2018

Jeudi 15 mars 2018

**PREMIÈRE PARTIE**

**COMPREHENSION DE TEXTE (20 points)**

**« POUVOIR LOCAL, une féminisation à petits pas »**

*Les trois premières questions sont chacune sur 6 points. Elles demandent donc un certain développement mais surtout la reprise d'éléments du texte pour justifier la réponse.*

**• Question 1 : 6 points**

Pourquoi l'auteur parle-t-il de « révolution paritaire » ? Expliquez.

**Eléments attendus :**

- Changement de loi ;
- Mode de désignation ;
- Comparaison avec situation antérieure ;
- Election binômes paritaires.

**Proposition de réponse rédigée :**

L'auteur parle de « révolution paritaire » dans la mesure où les assemblées sont devenues totalement paritaires. En effet, entre 2011 et 2015 une nouvelle loi a entièrement rénové le mode de désignation des candidats c'est-à-dire leur élection. Auparavant, dans les Conseils Départementaux, seul un candidat était élu et un suppléant de l'autre sexe. De ce fait lors de la mandature de 2011 – 2015 seuls 14% des conseillers étaient des femmes. Lors du renouvellement de 2015, suite à la nouvelle loi, les électeurs ont dû élire 50% d'hommes et 50% de femmes. Cela a créé une véritable parité dans les assemblées. Au vu des chiffres le changement a donc amené une véritable révolution.

**• Question 2 : 6 points**

Peut-on parler d'égalité entre les hommes et les femmes concernant les responsabilités ?

**Eléments attendus :**

- Chiffres des inégalités ;
- Postes à responsabilités ;
- Toutes les collectivités sont concernées ;
- Constat des inégalités.

**Proposition de réponse rédigée :**

Bien que la nouvelle loi ait créé une véritable « révolution paritaire » dans les assemblées, on note toujours des inégalités entre les hommes et les femmes concernant les responsabilités. Ces inégalités se retrouvent au travers des chiffres. Parmi les Présidents d'un Conseil Départemental, on recense seulement 9,9% de femmes. Toujours pour les départements, la moitié sont dirigés par un tandem masculin (Président et premier Vice-Président). Les femmes représentent 50% des membres exécutifs, mais seulement 34% des premières Vice-Présidentes. Quant aux régions, 11 sur 18 sont dirigées par un tandem exclusivement masculin. De plus trois Conseils Régionaux sur les 18 sont dirigés par une femme. Et enfin, les directions politico-administratives comprennent seulement 9% de femmes. On peut donc constater que toutes les collectivités sont concernées par ces inégalités.

### ● Question 3 : 6 points

Expliquez ce que vous pensez des propos tenus dans l'avant dernier paragraphe « En outre, dans les conseils régionaux... de celles aux mobilités... ».

#### Éléments attendus :

- Spécialisation selon le sexe ;
- Rôle traditionnel de chacun ;
- Secteurs professionnels masculins ;
- Secteur professionnels féminins ;
- Constat différence d'emplois.

#### Proposition de réponse rédigée :

Il existe un autre type d'inégalité qui repose sur les stéréotypes sociaux. De nombreux postes sont plus facilement détenus selon le sexe ; en fait on peut parler d'une spécialisation selon le sexe. Ainsi les postes à responsabilités concernant les transports (92% des vice-présidences), les finances (79%) et les mobilités (82%) sont confiés aux hommes. Quant aux affaires sociales et à la santé (100%), ainsi que l'enfance et la famille (81%), ces secteurs sont confiés aux femmes. On peut penser que, comme beaucoup d'attitudes sexistes, cela se fait en fonction d'une tradition forte et bien ancrée dans les esprits. Ainsi les hommes s'occupent de ce qui est important et qui les intéresse : l'argent et les véhicules. Et les femmes, étant donné leur rôle de mère et de ménagère s'occupent du social, des enfants et de la santé.

Il semble étonnant que le pays de la liberté, de l'égalité et de la fraternité fonctionne encore sur des schémas que beaucoup considèrent aujourd'hui comme dépassés.

Bien que la France lutte pour le droit des femmes à travers le monde en défendant les valeurs d'égalité, elle a bien du mal à faire sortir sa population des vieux schémas de pensée, d'ailleurs peut-être pas si vieux.

### ● Question 4 : 2 points

Définissez les termes suivants :

*Pour ce type de question, il faut donner la définition lexicale puis la définition contextuelle.*

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| ① parité (l. 2)         | Fait d'être pareil pour deux choses.<br>Dans le texte, cela correspond à l'égalité de répartition homme-femme sur le plan politique, notamment les Conseils Départementaux. |
| ② cohésion (l. 17)      | Fait d'être uni, en harmonie.<br>Dans le texte, cela signifie partager le pouvoir en travaillant véritablement ensemble, à deux.  |
| ③ minorer (l. 20)       | Donner peu d'importance.<br>Dans le texte, certains conseillers minimisent le travail de leur binôme féminin.   |
| ④ équitablement (l. 32) | Avec égalité, justice.<br>Dans le contexte, les vice-présidences sont également partagées entre les hommes et les femmes.   |

## DEUXIEME PARTIE

### EXERCICES DE VOCABULAIRE, ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE (20 points)

● **Question 1 : 3 points**

Donnez deux mots construits sur la même racine pour chacun des termes suivants :

- ① conseil                               conseiller, conseiller, déconseiller.
- ② responsabilités                   responsable, responsabiliser, irresponsable, déresponsabiliser.
- ③ changer                               échanger, changement, change.

● **Question 2 : 3 points**

Faites l'analyse grammaticale des mots et expressions suivants :

- ① « ont connu » (l. 4)           3<sup>e</sup> personne du pluriel de l'Indicatif. Passé composé du verbe connaître.
- ② « parfaitement » (l. 8)       Adverbe de manière du verbe devenir.
- ③ « quelques manifestations » (l. 20)   Groupe nominal. COD du verbe empêcher.

● **Question 3 : 3 points**

Citez un verbe de chaque groupe qui se trouve dans le texte.

1<sup>er</sup> groupe : révéler / 2<sup>e</sup> groupe : agir (s'agit) / 3<sup>e</sup> groupe : devenir

● **Question 4 : 6 points**

Conjuguez les verbes **appeler** et **détenir** à l'indicatif présent, au conditionnel présent et au subjonctif présent, à la première personne du singulier et du pluriel pour les trois formes.

	Indicatif	Conditionnel	Subjonctif
1 <sup>re</sup> personne du singulier	j'appelle	j'appellerais	que j'appelle
1 <sup>re</sup> personne du pluriel	nous appelons	nous appellerions	que nous appelions
1 <sup>re</sup> personne du singulier	je détiens	je détiendrais	que je détienne
1 <sup>re</sup> personne du pluriel	nous détenons	nous détiendrions	que nous détenions

● **Question 5 : 1,5 point**

« La moitié des départements sont dirigés par un tandem masculin (président et premier vice-président) ». Ecrivez cette phrase à la voix active.

Un tandem masculin (président et premier vice-président) dirige la moitié des départements.

● **Question 6 : 1,5 point**

« Certains conseillers sortants minorent le rôle tenu par leur binôme femme dans leur victoire ». Ecrivez cette phrase à la voix passive.

Le rôle tenu par leur binôme femme dans leur victoire est minoré par certains conseillers sortants.

● **Question 7 : 2 points**

Dans la première phrase du premier paragraphe, remplacez « ...lors de leur renouvellement en 2015. » par une proposition subordonnée.

...lorsqu'ils ont été renouvelés en 2015.